



Photo : © SOS Grand Bleu.

BIODIVERSITÉ

Zoom sur le poisson-lune

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'activités 2018

Sommaire

- 2 Editorial
- 3 Rapport moral SOS Grand Bleu – Exercice 2018**
- 7 Le mola-mola : le poisson de tous les records !
- 8 Le coin des marins
- 10 Captures accidentelles de dauphins
- 12 Evolution : être plus gros pour mieux supporter le froid
- 14 SOS Grand Bleu zoom**
 - Actualités
 - Formation label HQWW
 - Sensibilisation collège R. Dufy
 - Association Everyday Earth
 - Visite de la station Haliotis
 - 5^e édition du festival du récit de voyage
- 15 Agenda**
 - Nos stands
 - Conférences
 - Sorties adhérents
- 16 Boutique SOS Grand Bleu**
 - Bulletin d'Adhésion



Photo : © SOS Grand Bleu.



PLANETE MER n° 101

Edité par
SOS Grand Bleu
association loi 1901 reconnue d'utilité publique
décret du 10 janvier 2005
n° INTA 05 00005 D

BP n° 29
06239 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 76 17 61

Site web : www.sosgrandbleu.asso.fr
E-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr

Editorial

SOS centre de soins pour la faune sauvage !

Le 7 février dernier, nous avons appris la fermeture du centre de soins pour la faune sauvage de Buoux, le seul de notre grande région PACA !



9151 animaux ont été soignés et relâchés depuis 1996 dans le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Buoux).

À SOS Grand Bleu, nous sommes profondément attristés par cette nouvelle. Que va-t-on répondre aux personnes qui ont trouvé un animal sauvage en détresse ? Heureusement on pourra toujours compter sur les bénévoles, les vétérinaires

passionnés mais un animal blessé a besoin d'une structure adaptée dans laquelle il va rester un certain temps pour recevoir des soins et retrouver la forme... et en PACA, il n'y en a plus !

C'est une catastrophe pour la nature sauvage de notre département qui recèle à lui seul plus de 80 % de la richesse faunistique de toute la France Métropolitaine !

Depuis 20 ans, le centre de soins de Buoux accueillait chaque année plus de 1 500 animaux sauvages en détresse (rapaces et autres oiseaux protégés, petits mammifères) qui arrivaient via différents réseaux : bénévoles, agents de l'Etat, vétérinaires, pompiers, etc.

L'équipe de soigneurs naturalistes assurait aussi une mission de médiation aux questions concernant la faune sauvage en traitant plus de 10 000 appels téléphoniques chaque année.

Les responsables du centre regrettent amèrement un manque de soutien de l'Etat. En effet, la faune sauvage est sous la responsabilité des pouvoirs publics. Le financement de l'Etat pour ce centre était jusqu'alors dérisoire et n'est plus garanti en 2019. La fin des emplois aidés a également engendré un surcoût des dépenses de fonctionnement d'un tel établissement.

C'est un coup dur pour les défenseurs des animaux sauvages qui ont alerté les politiques et institutions depuis des années sur la précarité financière de ce centre. Les dirigeants de la LPO regrettent le manque d'empathie pour la faune sauvage en général dans les plans stratégiques pour la biodiversité et le manque de considération à l'égard des animaux en détresse qui sont impactés par les activités humaines : les collisions avec les véhicules ou les baies vitrées, les dénichages, les empoisonnements, les tirs illégaux, etc...

Il appartiendra donc aux services déconcentrés de l'Etat de réceptionner les appels pour la prise en charge de l'acheminement et d'assurer les soins des animaux sauvages impactés par les activités humaines.

A SOS Grand Bleu, nous avons interpellé à ce sujet, Monsieur Loïc Dombreval, député des Alpes-Maritimes. Nous espérons sincèrement que la situation évoluera positivement pour le centre dans les prochains mois. Affaire à suivre...

L'équipe SOS Grand Bleu



Pensez à faire adhérer vos amis pour l'année 2019 à l'aide du bulletin page 16. Nous vous rappelons que 66% des dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En fait, lorsque vous donnez 50 €, cela ne vous coûte que 17 €.

Directeur de la publication
Michel Bo

Rédacteurs
Murielle Oriol
Arnaud Guillard

Correctrice
Magali Lemercier-Townend

Date de parution
avril 2019

Création Graphique
A. Andrejko - Zanka-design.com

Imprimé sur papier recyclé par
Fac Copies
17 av. des Diabls Bleus - Nice (06)

Crédits Photos
SOS Grand Bleu sauf autre mention

Dépôt légal : mars 2019
N° ISSN 1251-9561

Commission Paritaire: 75483

Rapport moral SOS Grand Bleu - Exercice 2018

L'assemblée générale de SOS Grand Bleu s'est tenue le vendredi 1er mars à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Notre Président Michel Bo a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents venus nombreux pour prendre part à notre assemblée générale annuelle. Il a rappelé que cela fait maintenant trente ans que SOS Grand Bleu agit concrètement pour la protection de la vie marine et notamment des cétacés, à la fois au niveau local, national et européen, avec de nombreux résultats obtenus grâce à un vaste mouvement de soutien et parfois d'efficaces actions en justice : interdiction totale des filets dérivants, interdiction de la pêche à la thonaille, empêchement de plusieurs projets de delphinariums en Europe, contribution à la création du Sanctuaire international Pelagos pour la protection des mammifères marins, et participation à sa gestion. Et dans le même temps, année après année, fidèle à sa devise « Action – Éducation – Protection », SOS Grand Bleu a sensibilisé des dizaines de milliers de personnes, enfants et adultes, à la protection du milieu marin.

2018 : une année riche en événements ! Murielle Oriol a présenté **le rapport moral retraçant l'ensemble de nos activités au cours de l'année écoulée.** Un diaporama et des extraits vidéo commentés en direct ont mis en lumière les temps forts de notre association.

Le 20 février, nous avons accompagné une classe du collège Raoul Dufy pour l'opération de nettoyage de la plage de Carras à Nice. Après la récolte et l'analyse des déchets récupérés sur la plage, nous avons présenté un diaporama aux élèves afin de les sensibiliser aux conséquences de la pollution sur les populations de mammifères marins.



Le 26 février, nous avons animé une conférence sur les cétacés de Méditerranée au sein de l'EDHEC (Ecole Des Hautes Etudes de Commerce) à Nice. Un partenariat avec l'association étudiante « We Sea » qui a permis de récolter 1 000 euros au profit de SOS Grand Bleu.

Le 2 mars, Vincent Kulesza, naturaliste-photographe nous a présenté les richesses faunistiques et floristiques de l'île-monastère de Saint Honorat. Notre département des Alpes-Maritimes recèle à lui seul plus de 80% de la richesse faunistique de toute la France Métropolitaine. C'est dire l'importance de la prise en compte et de la conservation de sa diversité biologique pour sa transmission aux générations futures !

Le 5 mars, c'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès brutal de notre amie Nicole Aussedat à Paris, à l'âge de 63 ans. Nicole était une grande dame inlassablement engagée dans tous les combats pour la protection des océans et notamment, la lutte contre la surpêche.

Le 16 mars, Jean-Pierre Sidois, membre "historique" et fondateur de notre association, a décidé de cesser ses fonctions après 29 ans en tant que directeur, trésorier et animateur de SOS Grand Bleu. Comment le remercier ?



Pendant tant d'années Jean-Pierre a été au cœur de tous les temps forts, de toutes les avancées, de tous les combats de SOS Grand Bleu. Dans la gestion associative comme

dans l'action militante, avec la création du Sanctuaire Pelagos, la bataille victorieuse contre les filets dérivants, le blocage de plusieurs projets de delphinariums, la lutte contre la surpêche, la création du Musée des coquillages, la mise en œuvre résolue de notre démarche éducative et de nos classes de mer grâce à notre navire-école Santo Sospir, sans oublier nos innombrables ateliers et stands sur la protection de la biodiversité marine méditerranéenne et notamment des cétacés au large de nos côtes.

Le 10 avril, notre association a reçu un don d'une valeur de 1 500 €. Cinq étudiantes issues de l'IUT GEA de Marseille ont dédié leur projet tuteuré de deuxième année à notre association. Dynamiques, investies pour la cause de SOS Grand Bleu, elles ont donc réussi, par différents moyens (travail bénévole pour le magasin Nocibé, vente de gâteaux...) à récolter ces fonds dans le but de soutenir SOS Grand Bleu.

Les 21 et 22 avril, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, nous étions présents sur le salon « Cap Nature » afin d'y présenter un stand de sensibilisation sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos.

Le 25 avril, nous avons accueilli gracieusement des enfants issus du centre départemental de l'enfance de Draguignan. A cette occasion, un énorme frigo qui flottait au large a été retiré de la mer !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

Le 25 avril, nous avons accueilli gracieusement des familles du Secours Populaire des Alpes-Maritimes. Journée idéale : beau temps, brise légère, excellentes conditions de mer, et la faune marine était au rendez-vous avec l'observation d'un rorqual commun qui s'est approché du Santo Sospir et que les enfants ont pu longuement observer. Enthousiasme et émerveillement à bord pour ces enfants dont la plupart n'étaient jamais montés sur un bateau !



Le 27 avril, Christian Gilabert nous a présenté les cétacés qui peuplent la mer Méditerranée à travers un diaporama passionnant. Nous avons pu identifier les principales espèces et mieux appréhender les menaces qui pèsent sur ces emblématiques mammifères marins.

Le 7 mai, Christian Gilabert présentait pour le groupe Alternatiba 06 à Nice, une conférence sur la thématique « La financiarisation de la Nature ».

Le 9 mai, nous avons accueilli nos adhérents pour deux magnifiques sorties en mer à bord du Santo Sospir.

Le 17 mai, Christian Gilabert a présenté une conférence « Balade naturaliste en Patagonie » pour les membres du Club Alpin Nice-Mercantour de Nice

Du 14 au 25 mai, dans le cadre du programme pédagogique « A l'école du développement durable » et ce pour la cinquième année consécutive, nous étions sur le port de Nice afin d'accueillir les enfants des écoles primaires de la métropole Nice Côte d'Azur.



Le 16 mai (matin), nous avons eu le plaisir d'accueillir des enfants malades et handicapés issus de la fondation Lenval de Nice.

Le 16 mai (après-midi), nous avons offert une petite parenthèse de bonheur à des personnes issues du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques des Usagers de Drogues (CAARUD Lou Passagin).

Le 23 mai, nous avons accueilli gracieusement des enfants malades et handicapés issus de l'association « les Enfants de Frankie ».

Le 24 mai, à l'occasion du salon nautique de Villeneuve-Loubet, nous avons représenté la partie française du Sanctuaire Pelagos à travers une conférence-diaporama.

Le 25 mai, Jean-Pierre Lozato-Giotart, géographe et administrateur de SOS Grand Bleu nous a présenté une conférence très intéressante sur les enjeux et les limites du tourisme sur la Côte d'Azur.

Le 29 mai, nous avons accueilli gracieusement élèves du collège Raoul Dufy (enfants en difficultés sociales) qui avaient participé à l'opération de nettoyage de la plage de Carras à Nice en février dernier.

Le 2 juin, c'est notre ami Marc Bottin, biologiste et botaniste qui nous a fait découvrir la flore littorale sur le sentier entre le port de Nice et Villefranche-sur-Mer.

Le 3 juin, nous avons animé un stand sur le Port Canto à Cannes afin de sensibiliser le grand public à la protection des cétacés. A cette occasion, nous avons présenté l'exposition du Sanctuaire Pelagos.

Le 5 juin, nous avons accueilli gracieusement des patients issus de l'hôpital l'Archet de Nice et souffrant de conduites addictives.

Toutes les sorties en mer offertes aux groupes d'enfants et d'adultes ont été financées grâce à la dotation qui nous a été attribuée en 2017 dans le cadre des « Trophées de l'Environnement » initiés par la ville de Nice et bien entendu grâce au fidèle soutien de la mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Le 8 juin, nous avons tenu un stand d'information à Cagnes-sur-Mer où nous avons eu la visite de Sarah, 9 ans, qui nous a littéralement épatés par ses connaissances sur les dauphins !

Le 8 juin, toujours, à l'occasion de la journée mondiale des océans, nous étions au Centre Universitaire Méditerranéen aux côtés d'autres associations (Méditerranée 2000, CDMM...) afin d'animer un atelier sur les cétacés auprès de plusieurs écoles niçoises.

Le 14 juin, nous étions à Monaco avec le « Santo Sospir » afin d'accueillir les enfants de l'école Marcel Pagnol de Cannes-la-Bocca pour une belle sortie en mer au sein du Sanctuaire Pelagos. Cette école était la lauréate du

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

concours « snapper pour tous » organisé par le Musée Océanographique. Les élèves avaient réalisé un reportage vidéo qui s'intitulait « vidons la mer de ses déchets ».

Le 27 juin, à l'occasion des rencontres « Humains et Cétacés en Méditerranée » organisées par le GIS3M (Groupeement d'Intérêt Scientifique de Mammifères Marins de Méditerranée), nous avons tenu un stand de sensibilisation au théâtre de la Joliette à Marseille aux côtés d'associations scientifiques telles que le GECEM, Souffleurs d'Écume...

Le 28 juillet, nous avons organisé notre traditionnelle opération de nettoyage des fonds marins. Un grand merci à l'ensemble des partenaires, le club Amadeus Plongée de Sophia Antipolis, le magasin Sub Marine Locaventure de Nice (pour le prêt de matériel), l'association Cap Plongée de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Centre International de Plongée en Apnée de Nice, Véolia Eau, les pompiers de Nice, l'association Paddle Cleaner, la Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat et bien entendu tous les autres bénévoles, qui ont parfois fait plusieurs centaines de kilomètres pour participer à cette initiative éco-citoyenne. Ce sont 70 bénévoles (dont 50 plongeurs bouteille) qui se sont mobilisés pour récupérer plusieurs centaines de kilos de déchets avec une nette prédominance de matières plastiques. L'événement a pu être relayé au niveau national grâce à une bonne couverture médiatique (reportages de France 2 et France 3).



Le 7 septembre, nous étions plus d'une cinquantaine sur le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat pour vivre un moment de partage et de convivialité. Autour d'un buffet participatif, on a échangé et on a chanté des chansons de marins !

Le 12 septembre, nous avons eu le plaisir de recevoir de gentils moussaillons à bord du Santo Sospir à l'occasion

du lancement d'un nouveau journal digital « Kids Marin » destiné aux enfants.



Le 14 septembre, Marc Bottin, biologiste et botaniste, nous a présenté les espèces floristiques qui peuplent notre littoral rocheux à travers une passionnante conférence-diaporama. On a pu découvrir de nombreuses espèces totalement adaptés à un environnement plutôt hostile (vent, ensoleillement, sel, embruns...) dont certaines strictement protégées comme le lilas de mer.

Le 19 septembre, nous avons pu visiter le centre de tri de Cannes-la-Bocca avec le concours de notre guide Stéphane Bertini. L'occasion de constater de nos propres yeux que le tri des déchets est important et qu'il faut continuer à le faire, car cela demeure un bon geste pour la planète même si dans l'idéal, il faudrait arriver à ne plus générer de déchets. Certes, ce n'est pas encore pour demain alors au moins, trions nos déchets et essayons d'éviter les produits sur-emballés...

Le 3 octobre, nous avons eu le plaisir de recevoir nos adhérents pour deux belles sorties côtières à bord du Santo Sospir.

Le 11 octobre, nous étions présents au sein de l'EPAHD Gastaldy de Menton afin de présenter aux résidents, une conférence-diaporama sur la biodiversité du Sanctuaire Pelagos.

Les 13 et 15 novembre, nous avons reçu deux classes de l'école primaire de Saint-Jean-Cap-Ferrat afin de les sensibiliser à la protection des cétacés dans le Sanctuaire Pelagos.

Bien entendu, au-delà de ces événements, pendant plusieurs mois entre le 14 avril et le 15 novembre, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, notre association a accueilli quotidiennement des enfants des écoles, des centres de loisirs, ainsi que des familles et des touristes, pour de belles sorties en mer à bord du Santo Sospir, et également pour des ateliers éducatifs à terre.

Au total, en 2018 nous avons accueilli 2 723 personnes à bord de notre navire pour les sorties en mer et 457 personnes pour les ateliers, animations à terre, conférences à l'extérieur et opérations de sensibilisation. Il faut y ajouter les 266 personnes qui ont participé à nos conférences et à nos sorties adhérents, soit un total de 3 446 participants qui ont bénéficié de notre démarche permanente de sensibilisation à la protection de l'environnement marin !

C'est l'occasion de rappeler la devise de notre association : "Action + Éducation = Protection".

Le mola-mola : le poisson de tous les records !

Le vendredi 1^{er} mars 2019, à la fin de notre assemblée générale, nous avons diffusé le film « *la face cachée du poisson-lune* » qui a été très apprécié par les adhérents et sympathisants présents ! Un grand merci aux réalisateurs Sacha Bollet (journaliste) et Benoît Demarle (biologiste) qui ont réalisé un superbe travail sur ce poisson mystérieux ! Les réalisateurs se sont rencontrés en formation de cinéma animalier. Ils travaillent ensemble depuis 10 ans au sein du collectif de réalisateurs Le Gobie. Leur objectif : fabriquer des films qui sensibilisent à la protection de la nature... et passer un maximum de nuits à la belle étoile.

A SOS Grand Bleu, à bord de notre bateau-école « Santo Sospir », on observe fréquemment les poissons-lunes, surtout au printemps lorsqu'ils viennent dévorer les vénelles, ces petits animaux planctoniques proches des méduses !

Origine du nom français

Poisson-lune : sa forme ronde suggère celle de la pleine lune.

Môle : nom féminin, autre nom commun du poisson-lune, du grec *mola* qui signifie "meule" comme la meule de moulin de forme ronde.

Il est appelé Sunfish en anglais ce qui signifie "poisson-soleil", ou bien Schwimmender Kopf en allemand signifiant "tête nageant", ou encore "Samoglow" qui veut dire "tête seule" en polonais !

Description d'un poisson pas comme les autres

Le poisson-lune est un grand poisson au corps circulaire qui peut atteindre une hauteur de quatre mètres (nageoires comprises) ; sa croissance ne s'arrête jamais. **C'est le plus lourd des poissons osseux avec un poids atteignant 2,3 tonnes !** Le requin-baleine est bien plus lourd avec 34 tonnes, mais il joue dans une autre catégorie, celle des poissons cartilagineux (requins et raies).

Son corps, gris argenté et blanc, est recouvert d'une peau élastique extrêmement épaisse, couverte de pointes et de mucus.

Compressé verticalement, son corps tronqué, sans nageoire caudale, est très éloigné de la forme allongée des poissons classiques. Malgré son apparence peu hydrodynamique, il parcourt de très grandes distances, ne passant que 25% de son temps en surface. Pour nager, il se couche sur le côté et glisse dans l'océan propulsé par ses nageoires dorsales et ventrales devenues ailes.

On croise cet étrange poisson près des côtes comme en haute mer lorsqu'il séjourne en surface, mais on ne sait rien de sa vie en profondeur (à plus de 400 mètres de fond) où il passe le plus clair de son temps. La peau du poisson-lune et son mucus grouillent de parasites ! **Plus de 54 espèces de 40 genres d'organismes parasites ont été recensés sur *Mola mola* par le National Marine Fisheries Service américain.** Les fortes charges parasitaires observées chez le *Mola mola* viendraient de son alimentation car les méduses et consœurs seraient en effet des hôtes intermédiaires pour de nombreux parasites au stade larvaire. Les poissons-lunes ont plusieurs solutions pour résoudre ce problème, ils peuvent plonger à grande profondeur, jusqu'à 400 mètres ou bien se laisser flotter en surface attirant oiseaux et poissons qui se délectent de leurs parasites.



Reproduction

Aucun animal ne serait plus fertile que Madame Mola. En libérant en une seule fois jusqu'à 300 millions d'œufs dans l'océan, ce poisson hors norme dépasse tous les autres poissons, les différents coraux ou même les reines des fourmis, championnes de la fécondité terrestre.

Alimentation

Les poissons-lunes se nourrissent essentiellement de méduses, de salpes et de toutes sortes d'organismes planctoniques. **Un *Mola mola* peut grossir de 800 grammes par jour et passer de 25 à 400 kg en 15 mois !** Depuis la petite larve jusqu'au gros ballon aplati, son poids se multiplie par 10 voire 20 millions de fois, un sacré record de croissance !

Répartition

On retrouve les poissons-lunes dans les mers tropicales, l'océan Pacifique et mers d'Europe Occidentale.

Menaces

Les poissons-lunes sont victimes des prises accidentelles dans les filets de pêche. La loi européenne interdit depuis 2002 la vente de leur chair, faussement considérée comme toxique, ils sont hissés sur les bateaux à la force des bras puis rejetés à l'eau amputés de leurs membres ! Ils sont également victimes de la pollution marine par l'ingestion de matières plastiques qu'ils confondent avec les méduses.

Travaux Santo Sospir

Concernant les travaux effectués à terre sur le Santo Sospir cet hiver, c'est le chantier Monaco Marine de Saint-Laurent-du-Var qui nous a accueilli gracieusement en janvier 2019, la peinture antifouling étant fournie par le chantier Monaco Marine de Beaulieu-sur-Mer. Nous tenons à les remercier pour leur aide précieuse.

Le projet pour cet hiver était de remplacer la pré-cintre et le plat bord bâbord ainsi que les pavois extérieurs des deux côtés, mais comme toujours sur un vieux bateau en bois, des imprévus peuvent se présenter. A l'issue de l'inspection effectuée avec nos charpentiers, nous avons changé l'ordre des priorités : finalement le remplacement de plusieurs bordés sous la flottaison est apparu plus judicieux. Les charpentiers ont donc changé près de 40 mètres linéaires de bordés et également créé un porte cabillot encerclant le mât. Nous avons profité de la grue du chantier pour démâter et changer les haubans du mât de maestre qui étaient âgés de dix ans.

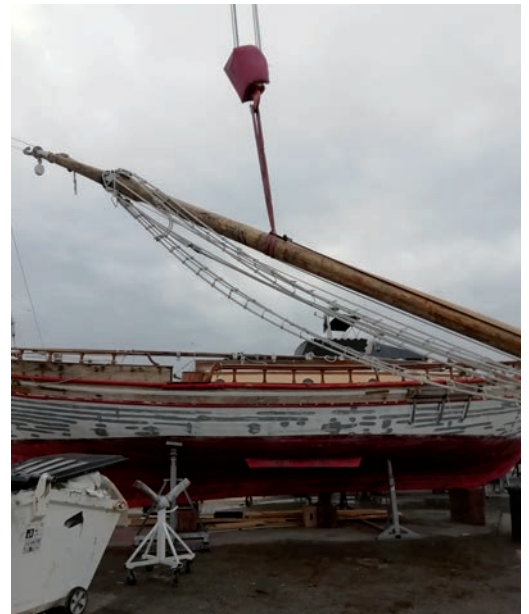
Concernant les travaux effectués à flot, avec la pose des haubans tout neufs, il nous a fallu faire « chauffer l'épissoir » afin de refaire les enfléchures (échelles de corde permettant de monter sur le mât) avec un beau numéro d'équilibriste à la clé ! Comme toujours les vernis, notre fil rouge, nous ont bien occupés avec les deux tiers repris de zéro. Une dizaine de nos poulies en bois ont été changées et préparées avant de rejoindre le gréement. Une multitude de petites améliorations, peintures et autres bricolages permettent de remplir efficacement nos journées afin que vous retrouviez Santo aussi beau que les années précédentes !

Arnaud Guillard

Skipper et animateur sur le Santo Sospir



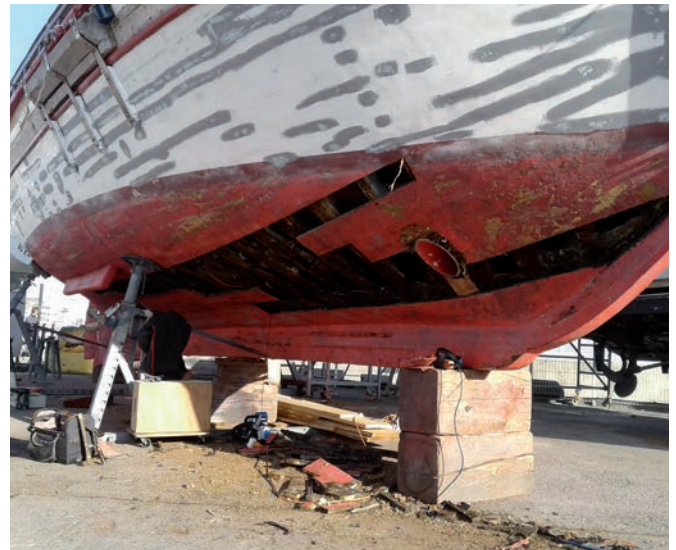
Le mât prend de l'altitude !



700 kg de pin d'Orégon suspendus à la grue.



Côté bâbord ouvert puis refermé en moins d'une semaine !



Euuuh, là on prend l'eau, c'est sûr !

SANTO SOSPIR (SUITE)



Aaaah, ben là ça va déjà mieux !



Et un beau porte-cabillot, un !...



...façonné sur-mesure pour Santo Sospir.



Vernis en cours...



En mode chantier à flot. Atelier vernis pour artimon, boute-hors et poulies.



Pavots tribord ? Check !

Les mortalités de petits cétacés induites par la pêche au large de la côte atlantique française

Alors que la question des captures accidentelles de dauphins communs dans des engins de pêche fait à nouveau l'actualité, l'Observatoire Pelagis donne les effectifs d'échouages de dauphins communs enregistrés cet hiver par les correspondants du réseau national Echouages (RNE) sur la façade Atlantique (actualisés au 18 mars 2019) et rappelle les chiffres issus des travaux scientifiques récents.

Retour sur les précédentes années

Depuis l'hiver 2017, les échouages de petits cétacés le long de la façade atlantique connaissent des effectifs records. Au cours des trois premiers mois de l'année 2017 (janvier à mars), les correspondants du RNE ont enregistré 846 petits cétacés morts dont 90% de dauphins communs. Les effectifs les plus importants ont été recensés le long des côtes de Charente Maritime et Vendée, et comprenaient 60% des échouages observés sur l'ensemble de la façade.

Près de 90% des animaux permettant de faire un examen approfondi ont révélé une mort par asphyxie dans des engins de pêche.



Bretignolles-sur-Mer (Vendée) – février 2017
© G. Doremus / Observatoire Pelagis



La Tranche-sur-Mer (Vendée) – mars 2017
© C. Dars / Observatoire Pelagis

L'année 2018 fut marquée par le même phénomène, puisque près de 700 petits cétacés (principalement des dauphins communs) ont été retrouvés échoués entre janvier et avril ; à nouveau près de 60% d'entre eux recensés le long des côtes de Vendée et Charente-Maritime. Et là encore, l'analyse de plus de 80% des animaux examinés dans un état de décomposition peu avancé a conclu à une mort par capture accidentelle.

L'hiver 2019

Depuis le début de l'année et à la date du 18 mars, plus de 1 100 échouages de petits cétacés (environ 90% de dauphins communs) ont été examinés par le RNE sur le littoral atlantique. Ces événements ont démarré dès mi-janvier, avec environ 250 dauphins échoués recensés le long des côtes des Landes et de la Gironde. A partir de début février, les échouages ont ensuite été détectés sur les plages de Vendée et Charente-Maritime, où plus de 260 dauphins ont été recensés. Là encore, la très grande majorité des dauphins examinés présentaient des stigmates mortels dus aux engins de pêche. Après une accalmie relative au cours de la deuxième quinzaine de février, les signalements ont de nouveau été très nombreux avec plus de 450 échouages recensés depuis début mars.

A ce jour, sur la même période, l'année 2019 présente un nouvel effectif record d'échouages de petits cétacés sur la série historique (longue de près de 40 ans).



Talmont Saint-Hilaire (Vendée) – février 2019
© H. Peltier / Observatoire Pelagis

Quelles sont les actions en cours ?

- L'Observatoire Pelagis poursuit les analyses en vue d'identifier les pêcheries présentes sur les zones de mortalité des dauphins communs. Si les chaluts pélagiques sont depuis de nombreuses années concernés par les captures accidentelles de dauphins, cet hiver l'effort de pêche était faible avant la mi-février.

Nous savons aujourd'hui que d'autres pêcheries sont également impliquées.

MENACES (SUITE)



Rivedoux (Charente-Maritime) – février 2019
© H. Peltier / Observatoire Pelagis

Les résultats de ces travaux ainsi que l'examen de certains dauphins montrent des traces de captures qui semblent liées à l'emmêlement dans des filets maillants. Les espèces ciblées par ces pêcheries en hiver sont pour beaucoup le merlu (majoritaire) et le bar. Une attention toute particulière devrait également être portée aux grands chalutiers espagnols, opérant sur le plateau continental du golfe de Gascogne.

L'ensemble de ces travaux est financé par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (Ministère de la transition écologique et solidaire) et une thèse sur l'impact de ces captures accidentelles sur les populations de dauphins communs et marsouins communs a débuté cet hiver.

- La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) a mis à disposition des financements afin d'augmenter le nombre d'observateurs des pêches sur les chaluts pélagiques. Si l'activité au chalut pélagique monte en intensité depuis mi-février, il s'agira de faire le point à la fin de l'hiver pour mesurer l'effort de pêche observé et si possible estimer les taux de captures accidentelles.

- L'organisation de producteurs « les Pêcheurs de Bretagne » a initié pour la saison 2019 l'équipement de ré-

pulsifs acoustiques (pingers) sur la plupart des chalutiers pélagiques « pêchant en bœuf »* dans le golfe de Gascogne. L'usage de certains modèles de pingers peut être une partie de la réponse aux captures accidentelles dans les chaluts pélagiques, cas d'une pêche impliquant un faible nombre de bateaux à l'activité saisonnière. Les tests réalisés en mer lors de l'hiver 2018 sur trois paires de chalutiers pélagiques semblent en effet encourageant, mais l'efficacité à l'échelle de la flottille doit encore être prouvée. Par contre, leur utilisation n'est pas adaptée à toutes les techniques de pêche, par exemple leur utilisation sur les filets maillants ne semble pas envisageable. Tout d'abord, il n'a jamais été démontré leur efficacité dans ces derniers, ensuite cela ne paraît pas concevable sur le plan opérationnel, notamment la quantité de filets à équiper dans le golfe de Gascogne risquerait de générer de très grandes zones d'exclusion pour les cétacés.

Des efforts sont entrepris, mais il reste de nombreux points à élucider pour comprendre et être en mesure de remédier à ce phénomène de mortalité massive par capture accidentelle en hiver.

Note de l'Observatoire Pelagis
UMS 3462 - La Rochelle Université et CNRS
L'Observatoire Pelagis est une unité mixte de services de l'Université de La Rochelle et du CNRS, dont la mission est le suivi de l'état de conservation des populations de mammifères marins et autres prédateurs marins dans les eaux françaises.

* Le chalut pélagique est un filet remorqué qui évolue en pleine eau, entre la surface et le fond, sans être en contact avec lui. Comme pour le chalutage de fond, il existe des chaluts pélagiques simples remorqués par un seul navire et des chaluts-bœufs tractés par deux chalutiers. Le chalut pélagique est, en général, beaucoup plus grand que le chalut de fond. Sa partie antérieure est faite de simples cordages ou de très grandes mailles, qui rabattent les bancs de poisson vers la partie postérieure du filet. Le contrôle de l'immersion du chalut se fait au moyen d'un sondeur situé à l'avant du chalut, le netzsonde..



Photo : © Association SEAME.

22 kg de déchets retrouvés dans l'estomac d'une baleine !

Le 28 mars 2019, une femelle cachalot gestante s'est échouée en Sardaigne (Porto Cervo) alors qu'elle avait ingurgité près de 22 kilos d'objets en plastique. C'est un spectacle qui malheureusement, commence à devenir fréquent ! Les causes de sa mort ne sont pas encore déterminées mais les déchets pourraient évidemment en être responsables.

Evolution : être plus gros pour mieux supporter le froid !

Les mammifères marins seraient plus gros que leurs plus proches parents terrestres afin de pouvoir supporter le froid des océans, affirment des chercheurs de l'Université de Stanford, en Californie et du Consortium marin des universités de la Louisiane.

Quatre lignées existantes de mammifères — *Sirenia*, *Cetacea*, *Pinnipedia* et *Lutrinae* — sont passées d'un mode de vie terrestre à un mode de vie aquatique il y a environ 20 à 50 millions d'années. La plupart de ces animaux sont plus gros, en moyenne, que leurs plus proches parents terrestres, mais dans quelle mesure les facteurs écologiques, biomécaniques et physiologiques ont-ils contribué à cette augmentation de taille ? Une hypothèse communément évoquée est que la flottabilité de l'eau a libéré les mammifères aquatiques des contraintes de la gravité. Une étude publiée il y a quelques semaines dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* (PNAS) suggère plutôt que la vie dans l'eau imposerait une taille corporelle plus grande. En d'autres mots : la majorité des mammifères aquatiques n'aurait pas d'autres choix que d'être gros !



Le rorqual commun que l'on observe en Méditerranée peut peser 70 tonnes et mesurer 22 mètres !

En utilisant des données sur la masse corporelle de 3 859 espèces vivantes et 2 999 espèces de mammifères fossiles, les chercheurs ont examiné l'évolution de la taille chez les mammifères aquatiques. Ils ont découvert que l'évolution vers un mode de vie aquatique a conduit relativement rapidement la majorité des mammifères aquatiques existants vers une masse corporelle s'approchant de 500 kg. Selon les chercheurs, le coût énergétique de la thermorégulation (c'est-à-dire l'énergie que doit utiliser l'animal pour maintenir sa température corporelle) prescrirait une taille minimale dans l'eau froide. En dessous d'une certaine taille, les mammifères marins aquatiques dépenseraient trop d'énergie pour se garder au chaud. Les animaux à sang chaud perdent en effet leur chaleur plus rapidement dans l'eau que dans l'air et une plus grande taille leur permet de mieux maintenir leur température corporelle.

Une étude suggère plutôt que la vie dans l'eau imposerait une taille corporelle plus grande. En d'autres mots : la majorité des mammifères aquatiques n'aurait pas d'autres choix que d'être gros !

Mais alors, pourquoi les mammifères aquatiques ne sont-ils pas tous gigantesques ? Selon les chercheurs, un autre facteur imposerait une taille maximale : l'efficacité alimentaire. Plus on est gros, plus on doit manger et plus on doit être efficace pour s'alimenter ! La taille optimale se situerait donc à une valeur intermédiaire, où les coûts de thermorégulation sont faibles, mais l'efficacité alimentaire reste élevée.

Certains mammifères marins, les cétacés à fanons, ont cependant atteint une taille gigantesque et leur masse dépasse largement la « masse optimale » de 500 kg des autres mammifères aquatiques. Le rorqual bleu, en particulier, peut peser plus de 135 tonnes. Pourquoi les cétacés à fanons font-ils exception ? Selon les chercheurs, un mode d'alimentation plus efficace permet probablement à ces animaux d'acquiescer une taille plus imposante. En filtrant l'eau à travers leurs fanons, ces cétacés peuvent engouffrer plus de trois tonnes de plancton en une seule journée. Une plus grande bouche permet d'engouffrer une plus grande quantité, en dépensant un minimum d'énergie. Le modèle développé par les chercheurs n'explique toutefois pas l'absence actuelle de cétacés à fanons de plus petite taille. Le gigantisme extrême chez les baleines à fanons est un phénomène relativement récent, qui aurait commencé progressivement il y a environ 4,5 millions d'années, alors que ce mode d'alimentation (la filtration à l'aide de fanons) est probablement apparu il y a plus de 25 millions d'années. Selon une étude publiée l'année dernière, cette augmentation de taille chez les cétacés à fanons coïnciderait avec l'avènement d'une ère glaciaire, qui aurait modifié les courants de circulation océanique et dispersé les ressources en plancton en petites agglomérations éloignées les unes des autres. Une augmentation de taille aurait permis à ces baleines de stocker plus d'énergie afin de pouvoir parcourir de plus grandes distances.

Béatrice Riché,
Rédactrice pour le GREMM
(Groupe de Recherche et d'Education sur les Mammifères
Marins du Québec)

Un plongeur se retrouve dans la gueule d'une baleine !



Photo : © BFM TV / Barcroft Animals.

Au début du mois de mars 2019, tandis qu'il s'alimentait en surface, un rorqual de Bryde a accidentellement happé un plongeur, qui s'est retrouvé, de la tête à la taille, dans la bouche de la baleine ! Au moment des événements, le plongeur travaillait sur un documentaire sur la migration des sardines au large de l'Afrique du Sud. L'incident a donc été filmé par l'équipage du bateau. Il s'en est heureusement sorti sain et sauf : en quelques secondes, la baleine a ouvert la bouche, libérant ainsi le plongeur.

La baleine aurait-elle pu, par malheur, avaler le plongeur ?

Le rorqual de Bryde est une baleine à fanons qu'on retrouve dans les eaux tropicales. Il peut atteindre 15 mètres de lon-

gueur. Comme le rorqual bleu ou le rorqual à bosse, il s'alimente par filtration : il ouvre grand la bouche dans un banc de poissons, l'eau s'engouffre dans sa poche ventrale qui prend de l'expansion. Ensuite, tout en refermant sa mâchoire, le rorqual expulse l'eau. Les proies sont ainsi piégées dans la bouche de la baleine grâce aux fanons, qui forment un filtre. Le rorqual de Bryde mange des crustacés et des petits poissons comme le maquereau, le hareng et la sardine.

La mésaventure du plongeur n'aurait probablement pas pu se terminer dans le ventre de l'animal. En effet, puisque l'œsophage des baleines est adapté à la taille de leurs proies, un humain ne peut pas aboutir dans leur estomac. Mais les conséquences auraient pu être tout aussi graves. La mâchoire des baleines étant très puissante, le plongeur aurait pu subir des fractures et même se noyer en étant pris trop longtemps.

La meilleure manière d'éviter les accidents est de garder ses distances avec les cétacés. L'occasion de rappeler que les cétacés sont des animaux sauvages protégés par des lois nationales et internationales, et qu'il existe des règles pour l'approche dans leur milieu naturel. Dans le Sanctuaire Pelagos, il existe un code de bonne conduite, et les plaisanciers et opérateurs de whale watching se doivent de respecter une distance de 100 mètres entre leurs bateaux et les cétacés lorsqu'ils approchent volontairement ces derniers !

La réserve de Scandola, un joyau en perdition !



Photo : © la-corse-autrement.com.

Après des décennies d'inaction, la Réserve naturelle de Scandola est dans une situation critique du fait de la surfréquentation touristique. Le constat est sans appel : la biodiversité s'effondre dans la réserve. Toutes les études scientifiques attestent du lien direct avec les dérangements créés par les 500 mouvements de bateaux quotidiens constatés en saison.

Le taux de reproduction des balbuzards pêcheurs est catastrophique ces dernières années.

L'état du milieu marin est lui aussi très alarmant avec un déclin particulièrement rapide des poissons et autres organismes marins, conséquence directe des nuisances sonores des bateaux et des gaz d'échappements dissous dans l'eau.

Les grottes marines sont polluées par les hydrocarbures, les trottoirs uniques de lithophyllum sont en voie de disparition et les herbiers de posidonies sont affectés par les ancrages sauvages.

Les bateaux ne respectent pas la vitesse limitée à 5 nœuds, les débarquements sur la plage d'Elbo sont

quotidiens malgré l'interdiction, les nuisances sonores du fait des haut-parleurs et de la musique sont permanentes. Qui se souvient des phoques-moines qui occupaient Scandola ? Aujourd'hui, la disparition des espèces est une réalité ! Nous ne méconnaissons pas l'impact du réchauffement de l'eau de mer, mais nous avons au moins une possibilité d'action sur l'effet de la présence humaine. En 1988, on comptabilisait environ 30 000 visiteurs par an contre plus de 150 000 aujourd'hui, sans qu'aucune mesure effective de régulation n'ait été prise !

Malgré tous les niveaux de protection régionaux, nationaux, européens et mondiaux, la réserve de Scandola est le pire endroit de la côte Corse pour la vie sauvage.

Devant l'urgence de la situation, neuf associations de défense de l'environnement de Corse ont saisi le Ministre de la Transition écologique pour la mise en œuvre de mesures d'urgence dès l'été 2019 avec l'instauration d'une zone d'interdiction totale de toute présence humaine dans la réserve intégrale à moins de 350 m des falaises. Ce véritable désastre écologique est notoire de longue date sans qu'aucune mesure de sauvegarde n'ait été prise, c'est un géant du patrimoine environnemental de Corse qui disparaît sous nos yeux dans un silence assourdissant au nom d'une économie éphémère parce que prédatrice des milieux, et une fois encore ce sont les associations de protection de l'environnement qui doivent se faire les avocats d'une Nature en voie de disparition en Corse ! ABCDE, ADN Passpartou, Aria Linda, A Sentinella, La Ligue contre le cancer, Le Garde, Global Earth Keeper, U Levante, Zeru Frazu

ACTUALITÉS

Formation label HQWW



Du 6 au 8 février 2019, Arnaud Guillard et François Guntz, skippers et animateurs de notre bateau-école Santo Sospir ont suivi et brillamment validé la formation pour l'obtention du label « High Quality Whale Watching », cette certification d'Etat qui garantit une observation respectueuse des dauphins, baleines et cachalots en Méditerranée.

La certification High Quality Whale-Watching est une marque déposée de l'ACCOBAMS (Accord pour la conservation des cétacés de Mer Noire, de Méditerranée et de la zone atlantique adjacente), développée conjointement avec le Sanctuaire Pelagos. Une vingtaine de pays sont membres de l'ACCOBAMS et sont ainsi susceptibles de mettre en place le label en Méditerranée. Chacun des pays membres peut mandater une structure privée ou publique pour animer la certification sur son territoire. La France a été le premier pays à le faire en déléguant à l'association Souffleurs d'Écume la formation et la validation des opérateurs pouvant afficher le label.

Sensibilisation collège Raoul Dufy



Le 4 mars 2019, nous étions présents au sein du collège Raoul Dufy à Nice afin de sensibiliser les élèves à la protection des cétacés du Sanctuaire Pelagos. Le matin, les collégiens avaient participé avec leur professeur Xavier Valladon, à une opération de collecte des macro-déchets sur la plage de Carras. Le 29 avril, notre association accueillera les élèves pour une sortie de sensibilisation en mer à bord du Santo Sospir.

Zoom sur l'association "Everyday.Earth"

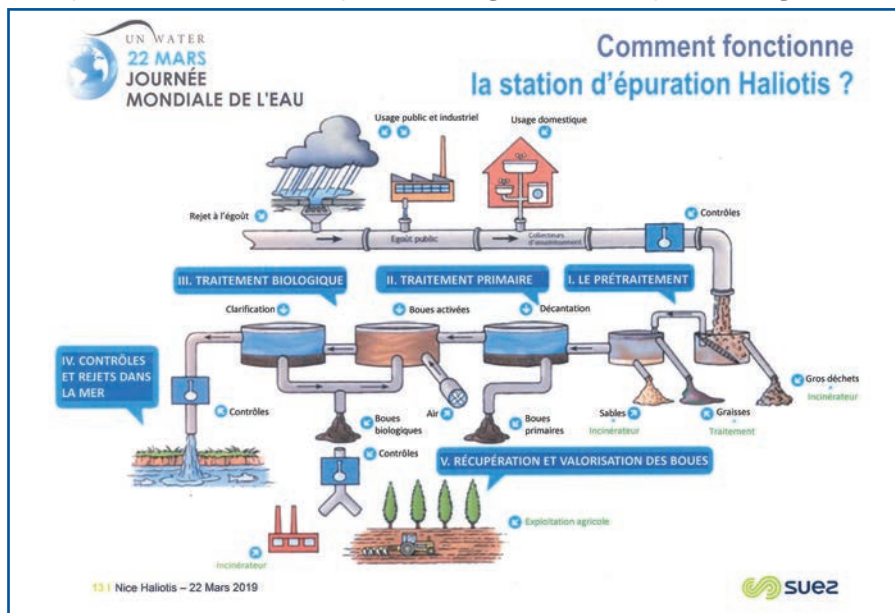


Le 5 mars à Nice, à la demande de notre fidèle adhérent Graham Facey, nous avons présenté une conférence-diaporama sur les activités de notre association ainsi que sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos auprès des membres de la dynamique association « Everyday.Earth ». Quotidiennement, les membres de cette association organisent des « plogging » à Nice, activité consistant à récupérer des macro-déchets tout en pratiquant le running ou la marche.

Visite de la station d'épuration Haliotis



Le mercredi 20 mars, nous avons visité la station d'épuration Haliotis à Nice. Un grand merci à Marc-Antoine Michel de l'association Méditerranée 2000 qui a été notre guide lors de cette visite. La station Haliotis traite 100 millions de litres d'eau usées par jour sachant qu'elle est dimensionnée pour traiter jusqu'à 220 millions litres d'eau par jour. 19 communes sont actuellement raccordées. Chaque français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour ! Adoptons des gestes éco-citoyens en limitant notre consommation d'eau potable et en utilisant des produits ménagers et soins corporels biodégradables.



Cinquième édition du festival du récit de voyage

Le samedi 23 mars, nous étions présents sur le festival du récit de voyage à Beaulieu-sur-Mer afin de présenter les cétacés du Sanctuaire Pelagos par le biais de l'exposition officielle du Sanctuaire Pelagos complétée par la présentation de la maquette anatomique d'un grand dauphin.

Festival « souffleurs d'avenir » à Biot



Les samedi 27 et dimanche 28 avril 2019 (de 10h à 18h), notre association participera à la cinquième édition du festival éco-citoyen « Souffleurs d'avenir » de Biot.

« Nature en fête » à La Londe-les-Maures

Le dimanche 5 mai 2019 (de 10h à 18h), nous serons présents à la onzième édition de « Nature en fête » sur l'espace naturel sensible de la Brûlade à la Londe-les-Maures afin d'y présenter les cétacés du Sanctuaire Pelagos.

« Journée de l'environnement »

Le dimanche 19 mai 2019, nous participerons à la « Journée de l'Environnement » de la ville de Cagnes-sur-Mer.

Conférence-diaporama à Cannes

Le samedi 25 mai 2019 (matin), sur l'île Sainte Marguerite, nous présenterons les cétacés qui peuplent le Sanctuaire Pelagos aux membres du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement des îles de Lérins et Pays d'Azur.

Conférence-diaporama à la Londe-les-Maures

Le mercredi 5 juin (à 18h), nous présenterons les cétacés du Sanctuaire Pelagos au sein de la salle Cassin (rue Aristide Perrin) de la ville de la Londe-les-Maures.

« Journées de la mer » à Menton

Les samedi 8 et dimanche 9 juin 2019, nous animerons un stand de sensibilisation dédié au Sanctuaire Pelagos.

Opération de nettoyage des fonds marins

Le samedi 27 juillet (entre 9h et 12h), nous organiserons une opération de nettoyage des fonds marins à Saint-Jean-Cap-Ferrat (lieu exact à définir).

Soirée « Mer et Amitié »

Le vendredi 6 septembre (entre 19h et 23h), nous retrouverons nos adhérents et sympathisants à proximité du Santo Sospir pour une soirée conviviale.

Dîner de gala

Le jeudi 12 septembre à 20h, nous organiserons le dîner de gala au profit de SOS Grand Bleu au sein du prestigieux hôtel-restaurant "le Royal Riviera".

Cycle de conférences 2019

CYCLE DE CONFÉRENCES 2019
APPRENDRE OBSERVER COMPRENDRE RESPECTER

Vendredi 5 avril 2019 à 20h
Approche de la «Paréidolie»
Vincent Kulesza, Naturaliste



Vendredi 24 mai 2019 à 20h
Disparition des Grandes Nacres
Jean De Vaugelas, Maître de conférences



Vendredi 23 août 2019 à 20h
Les chauves-souris : demoiselles de la nuit
Magali Lemercler-Townend, Chiroptérologue



Vendredi 13 septembre 2019 à 20h
Le Cap-Ferrat et l'histoire de la Méditerranée
Jean Masclé, Directeur de Recherches CNRS émérite



Après chaque conférence, les adhérents et sympathisants se retrouvent dans le hall de la salle pour un « buffet participatif » (chacun apporte qqch à boire ou à manger)

Salle Charlie Chaplin à Saint-Jean-Cap-Ferrat

Tél. : 04 93 76 17 61 - gb@sosgrandbleu.asso.fr - www.sosgrandbleu.asso.fr

Sorties Adhérents 2019

ADHÉREZ À SOS GRAND BLEU !
Profitez des avantages adhérents
Apprendre à observer

Recevez Planète Mer

Mercredi 20 mars 2019 (14h à 15h30)
Visite de la station d'épuration Haliotis
 Notre guide : **Marc-Antoine Michel**
 Rendez-vous : 333 Prom. des Anglais / Nice



Mercredi 24 avril 2019 (9h à 12h ou 14h à 17h)
Sorties les 3 Caps sur le Santo Sospir
 Nos guides : **Arnaud Guillard et François Guntz**
 Rendez-vous : devant le bateau



Mercredi 15 mai 2019 (14h à 17h)
Sortie géologique sur St Hospice
 Notre guide : **Jean-Marc Lardeau**
 Rendez-vous : devant SOS Grand Bleu



Mercredi 5 juin 2019 (9h30 à 12h)
Sortie ornithologique sur St Hospice
 Notre guide : **Gisèle Beaudoin**
 Rendez-vous : devant SOS Grand Bleu



Mercredi 12 juin 2019 (11h à 16h)
Les meules et le volcan de Cap d'Ail
 Notre guide : **Magali Lemercler-Townend**
 Rendez-vous : devant restau. la Pinède / Cap d'Ail



Mercredi 2 octobre 2019 (9h à 12h ou 14h à 17h)
Sorties les 3 Caps sur le Santo Sospir
 Nos guides : **Arnaud Guillard et François Guntz**
 Rendez-vous : devant le bateau



Samedi 19 octobre 2019 (de 9h à 17h)
Sortie en mer «cétacés» sur le Santo Sospir
 Nos guides : **Arnaud Guillard et François Guntz**
 Rendez-vous : devant le bateau





réf. 15

Stylo SOS Grand Bleu réf. 15
France **2,50€** - Autres pays 3€



réf. 13

Lot de 7 cartes postales réf. 13
France **4€** - Autres pays 4,50€



réf. 23

Pendentif dauphin réf. 23
France **5€** - Autres pays 6€

LA REFERENCE >>>>



réf. 26

Guide des Coquillages réf. 26
France **15€** - Autres pays 16€



réf. 22

Guide des Cétacés de Méditerranée réf. 22
France **15€** - Autres pays 16€



réf. 24

Porte-clés réf. 24
France **5€** - Autres pays 6€

Retrouvez la boutique sur : www.sosgrandbleu.asso.fr - Rubrique «Boutique»

Oui, j'agis pour la sauvegarde des baleines et des dauphins en danger !

66% de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

- Je souhaite devenir membre de SOS Grand Bleu
- Je souhaite renouveler mon soutien à SOS Grand Bleu
- Adhésion annuelle Adultes **25 €**
- 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi **18 €**
- Je fais un don complémentaire pour soutenir les actions de SOS Grand Bleu
 - 10 € 20 € 30 € 40 € 50 € autre : €
- Je joins mon règlement global de€ à l'ordre de SOS Grand Bleu - B.P. 29 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat

M. Mme Prénom :
 Adresse : C.P. :
 Ville : Tél. : Fax :
 E-mail :

Signature :

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal

En parrainant un membre de mon entourage, SOS Grand Bleu m'offre en cadeau l'ouvrage « Le guide des Cétacés de Méditerranée ».

Vous pouvez également régler par virement : IBAN FR76 1460 7003 2424 0190 8953 536

Consultez les avantages Adhérents sur notre site www.sosgrandbleu.asso.fr dans la rubrique "Adhésion" <http://www.sosgrandbleu.asso.fr/inscription/>